

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## " Le rapport exhorte les dirigeants mondiaux à prendre des mesures audacieuses "

Propos recueillis par GM. NTOUTOUME-NDONG Libreville/Gabon

**L'Union : Monsieur le Représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement, le rapport annuel de votre organisme, édition 2020, s'intitule " Le développement humain à l'anthropocène: la nouvelle frontière ". Pouvez-vous nous expliquer le concept d'anthropocène.**

**Francis James :** Ce concept a été popularisé par Paul Crutzen, Prix Nobel de chimie en 1995. Il dérive du changement de paradigme qui intervient pour la première fois depuis 300 000 ans à savoir, la sortie de l'holocène qui a vu naître la civilisation humaine et l'entrée dans l'anthropocène, qui signifie l'âge de l'homme. Dans cette ère géologique nouvelle, ce n'est plus la planète qui définit la vie humaine, mais ce sont les êtres

humains qui déterminent l'avenir de la planète.

**Que dit succinctement ce rapport ?**

L'édition de 2020 fait suite à celle de 2019 qui avait analysé les conséquences des inégalités sur le développement humain. Le choix du thème de 2020 part du constat des changements alarmants à l'échelle planétaire, comme en atteste la Covid-19. Pendant que cette pandémie continue à tenir le monde en haleine, d'autres crises causées par les pressions des êtres humains sur la planète déstabilisent tous les systèmes dont l'humanité a besoin pour assurer sa survie. Ces crises, qui vont des changements climatiques à la destruction de la biodiversité, en passant par la crise financière de 2008 et la montée des inégalités, sont d'une ampleur et d'une propagation sans précédent. La Covid-19 est un bon exemple de ces phénomènes dont la récur-

rence pourrait s'accélérer dans le futur si rien n'est fait à temps pour les prévenir. Ces crises ont mis en lumière la dégradation de la résilience des systèmes dont les amortisseurs sont arrivés à saturation. Le rapport tire encore la sonnette d'alarme et exhorte les dirigeants mondiaux à prendre des mesures audacieuses, de sorte à réduire cette pression sur la planète. Faute de quoi, les progrès de l'humanité seront ralentis. Il relève l'urgence de repenser les politiques de développement en tenant pleinement compte de la sauvegarde de la planète et, de ce fait, la survie de l'humanité.

**Quelle est la part de responsabilité de l'être humain dans les changements planétaires survenus en 2020 ?**

La pandémie de Covid-19 est la plus récente conséquence des phénomènes décrits précédemment. Les chercheurs nous ont déjà prévenus: de la proximité



Photo: DR

**Francis James, Représentant résident du PNUD au Gabon.**

entre êtres humains, animaux d'élevage et espèces sauvages résultera l'émergence plus fréquente d'agents pathogènes inconnus. Le nouveau coronavirus en est le plus récent exemple. Dans notre monde interconnecté, ce nouveau virus s'est propagé à vive allure

tout en tirant profit des fissures de nos sociétés, en particulier les innombrables inégalités de développement humain qu'il a exploitées et amplifiées. Si nous ne relâchons pas notre emprise sur la nature, cette pandémie ne sera pas la dernière.

## Comment lutter contre la chenille légionnaire ?

Jean MADOUA Libreville/Gabon

Le bureau sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vient d'organiser un atelier à l'attention des chefs de secteurs agricoles et des centres d'appui techniques des 9 provinces du Gabon. Les travaux qui se sont déroulés à Lambaréné, Mouila et Franceville portaient sur les stratégies de lutte contre la chenille légionnaire dans les pays de la sous-région d'Afrique centrale. Objectif : permettre aux agents d'acquérir une meilleure connaissance du ravageur et les moyens de lutte préconisés, et présenter un référentiel pour la capitalisation des informations sur la situation dans chaque localité. Pendant dix jours, les participants ont échangé sur l'identification, la biologie, l'écologie, les dégâts, les méthodes de contrôle et de gestion de la chenille légionnaire d'automne. Aussi



Photo: JMJ/L'Union

**Les participants brandissant leurs certificats de fin de formation.**

ont-ils eu des séances pratiques dans des champs de canne à sucre à Mouila et à Franceville. À noter que la chenille légionnaire d'automne attaque plus de 100 espèces de plantes et cause des dégâts d'importance économique sur les céréales cultivées, telles que le maïs, le riz et le sorgho. Ainsi qu'aux cultures maraîchères et au coton. Originaires des régions tropicales et subtropicales d'Amérique latine, ce ravageur a été détecté pour la première fois en avril 2016. Il se propage à grande vitesse vers la partie sud de l'Afrique et est déjà signalé

dans plus de 24 pays africains, dont six d'Afrique centrale, à savoir São Tomé et Príncipe, le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Congo, le Tchad et la République centrafricaine. Au Gabon, le ravageur a été signalé pour la première fois dans la province de l'Estuaire, notamment à Ntoundou, à Malibé II et à Owendo. Dans la province du Haut-Ogooué, il a été découvert et identifié à Franceville par le Dr René Poligui, entomologiste à l'Institut national supérieur d'agronomie et de biotechnologies (Insab).

## BDEAC : 107 milliards de FCFA collectés

Styve Claudel ONDO MINKO Libreville/Gabon

L'EMPRUNT obligataire de 100 milliards de francs par appel public à l'épargne dénommé "BDEAC 5,45 % NET 2020-2027" lancé par le président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato-Ofa Mbo Nchama, le 21 décembre 2020, à Libreville, sur le marché financier de l'Afrique centrale a connu un réel succès. Et pour cause, la campagne de mobilisation des fonds s'est soldée par un résultat de près de 107 milliards de francs.

Clôturée le 29 décembre 2020, l'opération de charme auprès des souscripteurs a manifestement dépassé les attentes des responsables de l'institution financière sous-régionale. Les statistiques présentées par le président Fortunato-Ofa Mbo



Photo: D.R.

**Le siège de la BDEAC.**

Nchama, lors du bilan dressé le 5 janvier dernier, à Brazzaville, au Congo, font ainsi état de plus de 82,4 % de participation pour les banques, 7,7 % pour les compagnies d'assurances, 5,6 % pour les personnes physiques, 1,9 % pour les fonds de retraite, 1,4 % pour les sociétés et 0,9 % pour les établissements de microfinance. Pour rappel, l'argent collecté permettra de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme économique régional de la Cémac.